

Introduction générale

« Que le lien l'emporte sur le bien, voilà ce qu'affirme le don »¹. Mais y a-t-il une place pour cette affirmation à l'heure de la mondialisation, où le capitalisme étend chaque jour un peu plus son emprise sur l'espace mondial ? Une emprise géopolitique, en premier lieu qui s'est développée grâce à l'effondrement du bloc soviétique. Comme nous le dit Jacques Adda², même dans un pays comme la Chine où le régime communiste persiste, elle le doit en partie « aux politiques mises en œuvre d'ouverture à l'économie de marché et à l'afflux de capitaux qu'elles ont suscité ». Ce sont également les institutions internationales et surtout les institutions financières comme le FMI (fonds monétaire international) et la Banque mondiale - par un jeu de marchandage et de chantage lié à la crise de la dette de certaines régions du monde comme l'Afrique ou l'Amérique latine au début des années 1980- qui incitent ces régions à réformer structurellement les institutions politiques et économiques en vue de « promouvoir la diffusion de la logique de marché »³. On voit bien que cette vision « capitaliste » du monde est hégémonique et la place laissée aux alternatives idéologiques sont très minoritaires et peu portées dans les instances économiques et politiques internationales. Le capitalisme semble être le seul enjeu de l'humanité et devient ainsi à la fois la fin et les moyens. Mais c'est là que se situe le problème, car les conséquences humaines et sociales de cet « économisme » sont désastreuses : licenciements, chômage de masse, délocalisation, criminalité financière, famine, catastrophes écologiques... alors que dans le même temps de 1980 à 2006, le PIB mondial a été multiplié par 3.

En 1936, John Maynard Keynes disait « les deux vices marquants du monde économique où nous vivons sont que le plein emploi n'y est pas assuré et que la répartition de la fortune et du revenu y est arbitraire et manque d'équité »⁴. Que dirions nous aujourd'hui ? Mais faire état de cette situation n'est pas très compliqué, en revanche se demander quelle est le fondement de cette idéologie, à savoir ce qui justifie

¹ Voir Alain Caillé, « *Anthropologie du don, Le tiers paradigme* » introduction.

² « *La mondialisation de l'économie* », édition La découverte, introduction

³ Idem.

⁴ « *General theory of employment, interest and money* », Londres, 1936.

cette expansion financière et cette vision de société, nous semble plus complexe mais également plus intéressant.

C'est ici que nous rejoignons le mouvement du MAUSS (Mouvement anti utilitariste dans les sciences sociales), qui s'est constitué pour réagir face à ce triomphe de l'économisme dans les sciences sociales et la philosophie, en évoquant l'ensemble des analyses produites par Marcel Mauss dans l'Essai sur le don. Voilà ce que nous dit Alain Caillé, fondateur du MAUSS :

« Ce que nous n'avions pas compris à l'époque, c'est que cette révolution que nous constatons dans le domaine de la pensée précéderait d'une dizaine d'années la révolution dans le monde réel. Car, de fait, c'est à peu près dix ans après, à partir des années 1990, que nous avons assisté à l'avènement de ce que l'on appelle la mondialisation, la globalisation, c'est-à-dire non seulement l'internationalisation mais la généralisation des relations marchandes à l'ensemble des sphères de l'existence sociale. Là où les sciences sociales nous avaient dit dans les années 1970/80 qu'il fallait considérer tous les êtres humains comme des hommes économiques intéressés, calculateurs, rationnels, ou faire comme ci ils l'étaient, le monde réel se mettait à dire : nous allons transformer tous les êtres humains en hommes économiques, ceci à l'échelle planétaire, et dissoudre le monde de la culture, le monde de la science, le monde du politique, le monde de la religion, de la morale, dans des relations de marché. »⁵

C'est exactement cette idée que nous partageons. Nous refusons de considérer l'être humain comme seul homo oeconomicus. Voilà pourquoi faire un travail sur le don, pour essayer de montrer que l'échange doit servir le lien social et que celui-ci a besoin d'autre chose que le marché ou l'état pour être valorisé. Nous n'en sommes pas pour autant à prôner un « an-utilitarisme », c'est-à-dire à proclamer que la recherche de l'utilité ou de la satisfaction des besoins individuels serait absente de l'action humaine. Nous partageons plutôt l'idée que cela est fortement présent au contraire, mais que ce n'est pas le seul « moteur » de l'action et que selon les situations de l'échange, la proximité des acteurs, l'intérêt individuel, pour soi, est tempéré, « modulé ou contrarié par l'intérêt pour autrui (l'amitié, la solidarité, l'amour⁶, ...) par l'obligation sociale ou par le plaisir de la liberté et de la créativité »⁷.

⁵ Alain Caillé, « *Le don est-il généreux ?* » pages 12-13.

⁶ Ce que dans *Anthropologie du don*, Alain Caillé nomme Aimance.

⁷ Alain Caillé, « *Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme* » page 16.

Mais comment faire le lien avec le don ?

En effet, celui-ci est considéré dans le langage courant comme un acte n'impliquant aucun retour. Le don doit être unilatéral pour exister. Cela renvoie à la conception chrétienne du don, à la charité.

C'est la vision que défend Jacques Derrida, pour lui le don n'existe que dans la non réciprocité, sans quoi il s'entache de calcul et d'une volonté de gratification de la part de la personne qui donne. Quel que soit le sens dans lequel le don se présente, il doit être absolument désintéressé pour rompre avec le modèle économique actuel : il ne doit jamais impliquer autre chose que lui-même, il doit être pur.

Ce n'est pas la vision du don que nous défendrons ici et qui servira de base pour le reste de ce travail. Pour notre part nous partageons celle défendue par le MAUSS, où le don est une voie à explorer comme alternative à la logique de l'intérêt économique. Le don se retrouve alors dans une position médiane, où il n'est pas totalement séparé de l'intérêt, mais ne lui est pas non plus complètement subordonné. « A la fois confiance et calcul », situé à égale distance entre l'achat et le sacrifice, le don est agonistique (c'est-à-dire qu'il est le nœud d'un conflit, le théâtre d'un affrontement) en ce qu'il est à la croisée de l'utilitarisme et de l'anti-utilitarisme. Je donne car j'imagine que l'on me rendra. Le don est alors une sorte de pari sur autrui. Ni désintéressement total (je connais mes intérêts quand je donne), ni instrumentalisation de l'autre (je ne donne pas POUR que l'autre me rende, ni POUR avoir un pouvoir sur lui-elle), le don se situe alors à égale distance entre la gratuité et l'intérêt.

Cette conception est possible si nous acceptons l'hypothèse avancée par Mauss dans « *L'essai sur le don* » et reprise par le MAUSS à savoir que les « sociétés ne sont pas d'abord constituées et instituées sur la base du contrat, de l'échange marchand et du donnant-donnant mais à partir de ce que Mauss appelle *la triple obligation de donner, recevoir et rendre* »⁸.

⁸ Idem.

Mais si cette conception du don prévaut dans la société première quand est-il dans la société secondaire ? Quelle est la différence entre les deux ? Voilà des questions auxquelles nous essayerons d'apporter modestement un élément de réponse.

Mais aussitôt une autre question ressurgit. Cette conception du don est-elle présente dans notre vie « moderne » ? Le don existe-t-il vraiment ?

En quoi celui-ci est-il capable d'apporter une réponse à l'utilitarisme et à l'économisme ?

Depuis les travaux de Marcel Mauss, un nouvel angle de vue tente d'émerger, d'abord dans l'anthropologie, qui s'étend ensuite aux sciences humaines. Ces « nouvelles lunettes » pour comprendre l'action humaine c'est le paradigme du don, que l'on nomme souvent tiers paradigme en tant que « troisième voix » aux deux autres que sont l'individualisme méthodologique et le holisme.

La suite de ce travail sera de voir dans un premier temps ce qui fonde ce paradigme puis comment envisager sa place dans l'échange économique et enfin de mettre en perspective ces réflexions avec certaines activités contemporaines.

Nous espérons pouvoir arriver à montrer que le don est « toute prestation de bien ou de service effectuée, sans garantie de retour, en vue de créer, nourrir ou recréer le lien social entre les personnes »⁹.

Ainsi nous essaierons d'apporter des éléments de réponse à la question de savoir si le don n'est pas le véritable « libre » échange ?

⁹ Jacques T.Godbout, « *L'esprit du don* », page 82.

Chapitre 1 : Les fondements d'une vision « maussienne » du don

A l'origine de cette réflexion sur le don on trouve le célèbre anthropologue Marcel Mauss, héritier spirituel et neveu d'Emile Durkheim qui écrit en 1924 « Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques ».

Pour Alain Caillé et le MAUSS c'est à partir de cet ouvrage qu'il énoncera ce qui « semble être une découverte sociologique absolument fondamentale que l'on peut résumer de la façon suivante : dans les sociétés archaïques, primitives, la règle sociale fondamentale qui préside à l'organisation des relations sociales, n'est pas comme chez nous la règle du contrat, de l'achat, de la vente. C'est dit Marcel Mauss, la triple obligation de donner, de recevoir et de rendre. On ne vit dans cette société première que si l'on s'acquitte de cette triple obligation qui est faite à tous les sujets humains »¹⁰.

Ce soubassement théorique est la voie qui conduit à l'expression d'un nouveau paradigme qui dépasse les deux dominants que sont l'individualisme méthodologique et le holisme. Pour Mauss, le don est une relation cruciale, car il est le « roc » des affaires humaines. C'est par lui que nous transformons nos ennemis en amis, tissons des alliances durables, et qu'une histoire commune peut commencer à s'écrire...¹¹ Mais en quoi cela forme t'il un tiers paradigme ? De même en quoi cette découverte sur les sociétés premières, la mise en avant de cette triple obligation de donner-recevoir-rendre permet- elle de penser le don comme fondamental dans nos sociétés modernes ?

Voilà quelques questions auxquelles nous allons tenter de répondre dans cette partie.

¹⁰ Alain Caillé, « *Le don est-il généreux ?* », page 8.

¹¹ Marcel Mauss, « *Essai sur le don* ».

1. Un tiers paradigme ?

Parler de tiers paradigme nous amène inévitablement à aborder les deux autres. Comme nous l'avons déjà dit précédemment il s'agit bien sûr de l'individualisme méthodologique et du holisme. Cependant cela ne nous explique pas ce qu'est un paradigme. Dans nombre de dictionnaires on retrouve la définition suivante : « n. m. Représentation du monde, manière de voir les choses ». Le paradigme est un ensemble d'a priori, d'axiomes, de croyances qui restent selon M. Roux tapis à l'amont des discours et qui, de ce fait, crée de l'évidence et donne un sentiment de réalité et de vérité. Un paradigme est un schème fondamental qui sert à délimiter, à limiter les phénomènes que nous observons et nous aide à percevoir la réalité. Ainsi la réalité perçue dépend du paradigme adopté. De même on voit que si c'est une représentation du monde qui délimite et limite les phénomènes, il n'est pas étonnant qu'au vu de la domination de l'individualisme, l'utilitarisme ait toute sa place.

En marge de cette « hégémonie » un autre paradigme tente de se faire une place provoquant ainsi une lutte « idéologique » dans les sciences sociales. Pour faire court, reprenons ce que nous dit Caillé : « le paradigme individualiste entend expliquer la totalité sociale depuis le point de vue de l'individu ; et le paradigme holiste, prétend faire l'inverse »¹². Essayons de voir ce qui oppose les deux premiers et en quoi le don peut être un élément de médiation.

*« Aporise de l'individualisme et du holisme méthodologiques »*¹³

La nécessité de défendre la légitimité d'un troisième paradigme tient principalement au fait que tant l'individualisme que le holisme se trouvent incapables d'expliquer la genèse du lien social (et par conséquent le don).

Le holisme postule que celui-ci est déjà là et qu'il « préexiste ontologiquement à l'action des sujets sociaux ». On comprend qu'il ne se pose même pas la question de

¹² Alain Caillé, « *Anthropologie du don, le tiers paradigme* », page 13

¹³ Nous reprenons ici le titre d'un article publié dans la revue SOCIOLOGIE ET SOCIETE. VOL XXXVI.2. Cet article est rédigé par Alain Caillé mais reprend des années de travaux opérés par le groupe de recherche du Mauss. Cet article traite également principalement des trois premiers chapitres de son ouvrage « *anthropologie du don* ». Nous avons fait ce choix car nous pensons qu'il traduit au mieux ce que nous voulons exprimer et nous allons tenter d'en faire un résumé.

savoir comment s'engendre le lien social. Les hommes sont guidés, presque contraints par la norme sociale, voir tentés de la reproduire. Ainsi les tenants de l'individualisme n'éprouvent pas de réelles difficultés à « épingle la tendance à hypostasier ce qui se trouve au cœur du holisme et à remarquer qu'il pose comme donné ce qui est justement à expliquer : la production du rapport social et de la totalité ».

Est-ce pour autant que ces mêmes tenants arrivent à le faire ? Nous ne le pensons pas car il semble que de la même manière que le holisme le fait pour la totalité, l'individualisme « réifie et hypostasie l'individu ». Il n'est pas plus pertinent de considérer les individus comme toujours là autant que la société, de même qu'adhérer à la pensée dominante qui veut que l'ensemble des phénomènes sociaux soit « exclusivement » soumis aux décisions et aux calculs des individus.

Le don : juste milieu ?

Le point de départ du don est de ne pas chercher à expliquer si la totalité existait avant l'individu ou l'inverse. Non, le point de départ avec le don c'est de défendre l'idée que l'un et l'autre se nourrissent et existent grâce à l'ensemble des interrelations et des interdépendances qui le lient. C'est donc ce lien, cette relation qu'il faut avant tout comprendre et expliquer. Faire le postulat de ce paradigme, c'est ne pas considérer que la société doit être « régie » soit par la règle et l'obligation, ou sur les seuls intérêts individuels, que ce n'est pas en se « soumettant au despotisme de la Loi ou en se réfugiant dans la chacun pour soi et la tricherie que les hommes peuvent parvenir à trouver un peu de paix, de sécurité et de bonheur .C'est, - au contraire- s'ils ont en outre un peu de chance, en apprenant à s'allier et à s'associer... »¹⁴

C'est donc le lien social en lui-même qui est mis en avant, c'est essayer de comprendre ce qui le fonde non pas d'en bas - depuis des individus atomisés-, ni même d'en haut –depuis une totalité sociale qui aurait toujours existée- mais par un « milieu », comme si le seul moyen de créer « de la confiance et de façonner le rapport social, c'est de tenter le pari du don ». Ce pari est que le don entraîne et rend plus forte l'alliance.

¹⁴ Idem.

C'est cette alliance, l'interrelation entre les individus qui les transforme en partenaires sociaux en tant que tel. Mais pour bien saisir cela il faut bien comprendre la bipolarisation des socialités défendues par le MAUSS et Alain Caillé.

2. Don archaïque et don moderne.

Du don premier...

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire précédemment le don dans les sociétés premières ou archaïques n'est pas complètement désintéressé. Il est même à l'opposé de la conception « derridienne » car il serait plutôt impur, entendons par là qu'il est à la fois libre et obligé.

A l'origine de cette réflexion rappelons que l'on retrouve la découverte de Marcel Mauss qui postule que les sociétés premières, toutes, semblent obéir à une même « matrice de constitution, de formation », la triple obligation de donner, recevoir et rendre où l'échange n'est pas contractuel. Dans cette perspective, tout se mélange dans le don : « c'est la loi fondamentale de l'alliance ». Ce sont ces dons acceptés et rendus qui façonnent le lien social, ce sont eux qui font que l'on décide d'être soit amis soit ennemis, de faire la guerre ou la paix. Ainsi ce don n'a rien à voir avec la charité. Ce don est appelé par Alain Caillé « don agonistique » qui est une façon de poursuivre la guerre par les moyens de la paix. Dans la société première cette guerre s'opère dans le don et le plus fort est celui qui se montrera le plus « donneur ». C'est là que l'on retrouve la dimension de l'intérêt. Comme le dit Mauss lui-même il y a une part d'égoïsme radical ici car il s'agit d'apparaître « le plus beau, le plus fort, le plus généreux... ».

Le registre du don archaïque est le registre de l'inconditionnalité conditionnelle¹⁵ (Nous reviendrons plus loin sur cette dimension car elle est le caractère constitutif de la liberté de donner). Inconditionnalité car quand je donne je le fais pour donner échappant ainsi au calcul. On a une confusion entre don archaïque et don

¹⁵ Nous faisons ici référence à l'ensemble des textes d'Alain Caillé qui traite souvent de cette notion comme très importante.

agonistique répondant aux mêmes exigences : « Il faut soit se méfier soit se confier totalement. On ne peut rien refuser à celui avec lequel on entre en alliance. Par ce détour, les intérêts de chacun, y compris des égoïstes, seront reconnus »¹⁶.

Alain Caillé dénombre ainsi trois dimensions de l'alliance qui structure la société archaïque :

« *L'alliance horizontale* est nouée entre les jeunes guerriers qui imposent de déposer les armes. Ici le don est en quelque sorte l'opérateur qui permet de passer de la méfiance généralisée à la confiance. On passe du registre de la guerre à celui de la paix.

L'alliance entre les générations est tout aussi fondatrice : les femmes donnent-reçoivent-rendent, elles donnent la vie, elles impulsent l'alliance entre les générations.

L'alliance du sacré, l'alliance avec les morts. Il est possible de faire émerger cette dernière alliance afin de garantir les deux premiers systèmes »¹⁷.

On voit ici que le don archaïque dans les sociétés premières revêt un caractère politique dans le sens où il est le soubassement de la société.

La question maintenant est de savoir comment penser le don dans la société moderne et pour cela il faut prendre conscience que nous coexistons dans deux types de socialités.

...au don moderne.

Quand on pense don aujourd'hui et, quand on parle don avec quiconque, le premier réflexe est de ne penser que gratuité et unilatéralité. Cela tient peut être au fait que nous avons une tendance à dissocier les motifs de l'action, à les rendre indépendants et non « entrecroisables ». De plus la vision économiciste de notre société complexifie notre capacité à modifier nos représentations et à voir différemment les problèmes comme pour le chômage dont la cause serait un coût du travail trop élevé.

C'est justement cette situation qui pervertit la perception du don car celui-ci est le plus souvent rapporté à des dimensions « basiques » : l'obligation, où le don est perçu comme hypocrite, puis l'intérêt où il apparaît comme cupide et enfin ramené au conflit, perçu alors comme inamical.

¹⁶ Idem.

¹⁷ Alain Caillé, « *Le don est-il généreux* », page 18.

On voit bien que l'enjeu est le dépassement de cette « primo vision » du don moderne et plutôt d'essayer de voir comment le don agonistique serait présent dans notre monde capitaliste, laïque... C'est précisément à ce moment qu'il faut distinguer les deux types de socialités (ou sociétés) dans lesquelles nous « voyageons » tour à tour selon le moment, autrement dit nous passons d'un type de rapport social à un autre en fonction des moments de la vie. Voyons comment Alain Caillé et le Mauss distingue ces deux socialités.

La socialité première est celle qui régit les rapports fondamentaux humains et sociaux, c'est l'univers de la famille, des amis, du voisinage, des relations amoureuses. Ici la règle fondamentale reste la triple obligation et ce pour une raison : « la personnalité des personnes importe plus que la fonction qu'elles accomplissent. Prenons l'exemple de la famille, celle-ci ne perdure en tant que telle que si les personnes s'apportent plus les unes aux autres, se valorisent les unes les autres en tant que personnes. La relation de don est précisément la relation qui fait qu'on désigne les personnes en tant que personnes »¹⁸.

A l'opposé, la société secondaire est celle qui porte la modernité, la rationalité. Ici nos actions, nos rôles importent plus que notre personnalité. L'exemple le plus représentatif est probablement la sphère marchande où l'efficacité est la plus valorisée, le rendement, l'optimisation des actions...Ce qui nous porte dans cette sphère ce sont des lois impersonnelles.

La question maintenant est de voir comment concevoir le don comme voie du milieu.

3. Don « Maussien » et paradoxes.

« Le don véritable est celui qui donne la possibilité de donner ». Déjà dans cette déclaration de JT Godbout on ressent le sentiment de liberté qui anime le don. Comme nous l'avons déjà dit le donner-recevoir-rendre est la condition du lien social. Encore faut-il comprendre pourquoi ?

Revenons très rapidement à ce que nous disions sur l'individualisme et le holisme. Dans le premier nos actions seraient conduites uniquement sur le modèle de l'intérêt et dans

¹⁸ Idem, page 28.

le second par l'obligation, la norme. Ce n'est pas cela que nous remettons en cause c'est l'affirmation qu'il n'y aurait que l'un ou l'autre, ou les deux dans des proportions différentes. Voyons comment dépasser cette opposition.

L'action sociale selon Marcel Mauss.

Alain Caillé nous parle de « vision quadripartite » de l'action sociale. Il reprend en ce sens ce que dit M. Mauss. Quand on donne, on recherche son intérêt, mais celui-ci est traversé d'autres sentiments comme l'obligation et la liberté. C'est ici qu'il faut relativiser cette conception de l'intérêt et essayer d'en faire la décomposition. L'auteur nous dit qu'il y a deux visages que sont l'intérêt pour soi et l'intérêt pour autrui. Ces deux fondements forment l'aimance c'est-à-dire « de la solidarité et de l'ouverture aux autres ».

L'action sociale vue sous cet angle met en avant quatre « mobiles premiers, irréductibles et mêlés »¹⁹ : obligation, intérêt, aimance et liberté.

On est ici loin de la théorie de l'action rationnelle. C'est en ça que c'est une voie du milieu car, comme le dit Sylvain Dzimira, c'est une pensée et une morale à « hauteur d'homme » entre association et dissociation. C'est le don qui permet d'entrer dans des relations personnalisées. Essayons de comprendre pourquoi.

La personnalisation et la liberté dans le don.

Comme nous le disions précédemment, le don doit être à la fois intéressé et désintéressé, libre et obligé. C'est toute cette dialectique qui donne sa vertu au don. Le bien et le mal sont en relation constante. Le don, dans son acte même porte cette ambivalence. C'est cela qui fait également le danger du don car au cycle du donner-recevoir-rendre, Alain Caillé nous explique que l'on peut tomber dans le cycle du « prendre-refuser-garder »²⁰. Cette dimension renforce l'idée de personnalisation du rapport dans le don car, c'est en fonction de ce rapport et de ce lien que l'on va basculer d'un cycle à un autre.

¹⁹ Article paru dans « *Association convictions* », 2001.

²⁰ Cette idée est défendue par Alain Caillé mais aussi par l'ensemble des chercheurs du Mauss dans l'ensemble des travaux sur le paradigme du don. Pour notre part l'expression à laquelle nous faisons référence se trouve dans « *Le don est-il généreux ?* », page 37.

Ce sont les dimensions, en quelque sorte, bienfaisantes et maléfaisantes du don. Ces dimensions sont opposées certes, mais elles sont d'une certaine façon la condition à la paix plutôt qu'à la guerre. C'est là qu'intervient toute la force du lien qui unit les acteurs de l'échange et leur liberté.

Le don est libre et cette liberté lui confère sa valeur de bien car sans celle-ci on ne pourrait pas accepter le don volontairement. Il est aussi par là même obligé car il faut tout de même donner-accepter et rendre. Mais au bout du compte cette obligation est également libre car on a « toujours le choix d'accepter ou de refuser le don, de faire la guerre ou la paix » nous dit S. Dzimira.

C'est ainsi qu'Alain Caillé pose la question du véritable donneur en définitive :

« Le fait de donner ne suffit pas à être le donateur. C'est le fait d'être reconnu comme donateur. On pourrait donc soutenir que le véritable donateur est en fait la personne qui reçoit le don et qui accepte de reconnaître le don qu'elle a reçu »²¹.

L'auteur va ensuite plus loin et explique que cette indétermination doit persister pour assurer le bon fonctionnement du don.

Pour étayer cette idée, il explique le ressenti d'un bénévole qui pense recevoir plus qu'il donne. C'est peut être cette sensation qui pousse également à rendre et qui entretient le don, sans savoir où réside exactement l'essence même de celui-ci.

Le don s'inscrit dans cette volonté d'expliquer la circulation des biens à travers le lien. Et que ce lien soit l'élément qui personnalise à la fois l'individu et l'échange. Comme si le don formait « un système » que le marché ou l'Etat voulait réduire à néant. C'est ici un autre paradoxe que nous essaierons d'analyser ensuite : comment dans une société individualiste, où chaque personne est considérée unique, les institutions dominantes tel que le marché ou l'Etat amènent à détruire les « liens sociaux primaires dans lesquels les personnes affirment et créent » cette unicité, au profit de « liens abstraits et secondaires qui rendent, au moins en théorie, les individus interchangeables et anonymes, quittes à produire ensuite, industriellement et bureaucratiquement, de la personnalisation fictive²² ».

²¹ Idem, page 40.

²² J.T Godbout, « *L'esprit du don* ».

Chapitre 2 : La place du don dans l'économie moderne

L'objet de cette partie sera d'essayer de comprendre comment penser le don - tel que nous l'avons vu dans le chapitre précédent – dans la sphère « economico-politique » d'aujourd'hui.

Entendons par là de voir quelle place le don peut jouer au milieu des institutions dominantes que sont l'Etat et le marché, pour ensuite tenter très modestement de voir s'il peut s'affirmer, au-delà d'un tiers paradigme, comme un tiers secteur ?

L'Etat et le marché sont deux organes « régulateurs » ou « coordinateurs ». Le rôle du marché semble chaque jour prendre le pas un peu plus sur la sphère étatique et le rôle de l'Etat providence recule dans beaucoup de pays. Nombre d'avantages sociaux, de droits sont remis en cause au nom de l'« idéal » libéral et de ses dogmes. Responsabiliser le citoyen en le faisant payer plus tel est le cas des retraites, de l'assurance maladie. Le chômage n'est pas en reste ou l'homme ne serait que fraudeur, préférant arbitrer en faveur de l'inactivité car ça « rapporte » autant que travailler. Tel est l'argument à l'expansion du libéralisme contemporain qui, de ce point de vue, s'éloigne du don car détruit chaque jour un peu plus le lien social.

Est-ce pour autant que le don a complètement disparu de ces deux sphères ?

Nous nous demanderons également si nous pouvons parler d'équivalence entre don et solidarité ?

Nous essaierons de voir dans cette partie s'il y a proximité, voir même causalité réciproque, entre le don et la puissance publique et entre le don et le marché.

Nous tenterons également d'esquisser une perspective d'analyse entre le don et le tiers secteur et voir si celui-ci peut se constituer comme tel.

1. Don et Etat Providence.

Une définition sommaire.

« L'expression "Etat Providence" désigne l'ensemble des interventions de l'État dans le domaine social, qui visent à garantir un niveau minimum de bien-être à l'ensemble de la population, en particulier à travers un système étendu de protection sociale. On l'oppose couramment à celle d'"État gendarme ou protecteur", dans laquelle l'intervention de l'État est limitée à ses fonctions régaliennes. Cependant, d'après Pierre Rosanvallon, l'État-providence en est, en réalité, "une extension et un approfondissement" »²³.

Le système français de Sécurité sociale initié par le juriste Pierre Laroque en 1945 conserve la logique d'un système assurantiel, financé par des cotisations des travailleurs, mais vise à la mise en place d'un système généralisé, centralisé et global de sécurité sociale.

Ainsi l'Etat est perçu comme un « agent » de redistribution qui remplit son rôle de deux façons :

« - Il s'en acquitte par des transferts monétaires directs ou indirects. Il joue alors seul ce rôle, dans le cadre duquel il apparaît comme un intermédiaire anonyme, aussi anonyme que l'argent, extérieur aux rapports sociaux.

- Mais l'Etat rend aussi de plus en plus de services lui-même : services sociaux, services de santé, aides diverses, remplaçant des systèmes de liens personnels de don ou de réciprocité (familiaux, de voisinage, etc). Il se fait ainsi dispensateur, non pas d'argent, mais de services. »²⁴

On entend beaucoup parler de crise de l'Etat Providence de nos jours. Pour notre part nous nous intéresserons à la crise dite de légitimité. A quoi cette notion renvoie t'elle ? La solidarité nationale fondée sur un système de protection collective semble se heurter à une montée des valeurs individualistes.

²³ Voir la définition issue de la documentation française.

²⁴ J.T Godbout, « *L'esprit du don* ».

En effet, les mécanismes impersonnels de prélèvements et de prestations sociales, caractéristiques de l'Etat Providence, ne satisfont plus des citoyens à la recherche de relations moins anonymes et d'une solidarité davantage basée sur des relations interindividuelles. L'Etat Providence doit également affronter l'effacement des cadres collectifs de cohésion (solidarités nationale et professionnelle) devant la montée des logiques de privatisation du risque.

Une force centrifuge trop forte ?

Nous défendons ici l'idée que dans sa conception initiale et au début de son existence, l'Etat providence a libéré le don car « grâce aux paiements de transferts, il assume des responsabilités qui libèrent les membres des réseaux primaires de leurs obligations »²⁵. Le problème est qu'avec le temps, cet Etat a cherché à se substituer à la liberté de choix individuels en obligeant au nom de la solidarité.

C'est cette dimension de la liberté qui éloigne l'action de l'Etat de celle du don. C'est en essayant de se substituer aux réseaux par la proposition de services, (qui de fait dépersonnalisent le lien entre les personnes) que l'Etat Providence a entraîné sa crise. C'est le cas des mutuelles qui au siècle dernier, reposaient sur une base volontaire, où la liberté de donner, recevoir et rendre primait. Or, on est passé d'un système de don à un système de droits (Nous voulons préciser que nous sommes attachés à l'importance de l'Etat Providence et des avancées sociales qui en découlent, nous essayons plus de comprendre comment le don peut lui redonner de la force) où les ressources étatiques sont le fruit de l'impôt c'est-à-dire d'un don contraint (bien qu'accepté dans les démocraties mais remis en cause avec l'idéologie libérale).

L'intervention de l'Etat fait disparaître la liberté individuelle du donneur qui ne devient dès lors qu'un acteur politique contribuant à déterminer les ressources fiscales et à les redistribuer. La solidarité ainsi créée par l'Etat Providence ne semble être qu'une solidarité « alliant la froideur bureaucratique et l'anonymat statistique ». Pourquoi cela ? Comme nous le dit JT Godbout, « l'Etat a horreur des différences, sources potentielles d'inégalités et préférences subjectives.

²⁵ Idem.

Le don au contraire ne vit que de cela : affinités, liens privilégiés, personnalisés, qui caractérisent par définition les rapports personnels »²⁶. L'Etat devient alors un intermédiaire qui « travestit » le circuit du don et la relation entre donneur et receveur. On professionnalise le lien, au nom de la libéralisation de nos obligations sociales en les transformant en « obligations contractuelles pécuniaires quasi-marchandes. L'utilisateur paye, le producteur est payé : cela remplace l'obligation sociale ». Nous pensons - et c'est une piste que nous n'abordons que très furtivement - que cette dépersonnalisation du rapport dans l'aide « sociale » en tout genre, (aide à la personne, garde d'enfants des autres pour les femmes, comité de quartiers, association de réinsertion, etc.) d'autant plus soutenue - parfois même assurée - par la bureaucratie institutionnelle (réduction d'impôt, subvention, etc.) provoque une crise de légitimité de l'Etat Providence. La conséquence est alors la réactualisation de réseaux sociaux et le développement de nouvelles formes d'entrepreneuriat ou le don a plus de place comme l'associationnisme, les coopératives, etc.

2. Don et relation marchande.

Comme nous l'avons vu dans ses relations avec l'Etat, le don subit la dépersonnalisation des acteurs et l'effritement du lien social dans les rapports. Comme on peut s'en douter il y a peu à parier que le marché soit à même de mieux traiter cette relation. Mais tomber dans cette évidence reviendrait à dire que le marché est complètement incompatible avec le don et, sans apporter une réponse tranchée à cette question nous allons plutôt essayer de voir comment le marché, à l'instar de l'Etat, cherche à nous libérer de nos rapports de don - ou primaires -.

Le don soumis à la loi de la production.

La vocation du marché est principalement d'instaurer des mécanismes qui facilitent la circulation des choses - d'un producteur à un consommateur - tout en « établissant des rapports dépersonnalisés entre des individus qui deviennent des agents neutres »²⁷.

²⁶ *Ib idem.*

²⁷ JT Godbout, « *Le don, la dette, l'identité* ».

Ajoutons également des agents rationnels et utilitaristes. Cependant, afin d'anticiper toutes éventuelles critiques, nous tenons à souligner le fait qu'il s'agit ici d'une définition minimale. Mais il manque un élément important chargé de coordonner l'échange et de le permettre, c'est le prix, principale variable d'ajustement entre offre et demande et fixé en dehors des agents qui participent à l'échange.

Cela ne nous permet pas pour autant de comprendre comment est apparue la logique marchande et donc la logique « productiviste ». Cette conception est apparue le jour où l'homme a cessé de produire en fonction des besoins des consommateurs mais en fonction des besoins du producteur.

Nous pouvons ici faire référence à Aristote qui mettait en garde contre les dangers de la « chrématistique pure » c'est-à-dire l'acquisition voulue pour elle-même et non pour répondre à la satisfaction des besoins de la cité. Dès lors, « en faisant produire dorénavant pour des inconnus, le marché libère de la subordination personnelle. Mais, ce faisant, il instaure une incertitude fondamentale concernant l'adéquation entre ce que le producteur fait et ce que l'utilisateur veut.

Cela entraîne l'apparition d'un intermédiaire chargé de gérer cette incertitude, le marchand qui deviendra le centre du système parce qu'il assumera le risque lié dorénavant à la production, le risque permanent de la surproduction »²⁸. C'est ici a contrario la menace de l'insuffisance de la demande comme nous l'a montré Keynes.

Voilà ce qui pour nous explique – pour une partie - la situation mondiale à laquelle nous faisons référence dans l'introduction, la production est devenue une fin en soi et s'est dépersonnalisée, effaçant l'utilité originelle à savoir la satisfaction des besoins. L'économie est passée de l'art d'administrer la maison à l'art de créer du surplus, donc à la production d'une chose qui n'a plus d'utilité naturelle qu'il va falloir « recréer ». Cette utilité sera le fruit du calcul et de l'intérêt marchand.

En cela la politique keynésienne n'est pas moins coupable car la demande effective pousse à créer de l'activité donc de la production, pour introduire plus de monnaie et d'activité, donc plus de richesses qui font accroître le PIB. Le but de cette société est de faire du marché la meilleure réponse à l'incertitude des marchands c'est-

²⁸ Idem.

à-dire trouver un consommateur à chaque « surplus » produit. C'est tout le rôle du marketing.

Le problème devient donc que la chose qui circule - bien ou service – « ne transporte absolument plus le lien social, elle en est dissociée, elle est libérée du don. Le lien social doit se réfugier dans le « reste » de la société ». L'individu acquiert donc bien une liberté : la liberté des liens sociaux. Le marché ici se veut impartial, car se moque de ce qui est produit de la part de la société du moment qu'il y a production et si possible toujours plus.

La conséquence de cette société de production est double : tout d'abord, comme nous l'avons dit elle dépersonnalise le lien au même titre que l'Etat mais en plus elle essaye de bâtir le lien social sur le modèle marchand. Mais cela pose de gros problèmes.

Liberté marchande vs don.

Il est indéniable que le marché comme mode de régulation et de coordination a libéré les hommes mais percevoir la liberté par le don permet de relativiser ce qui caractérise notre modernité. Le don, rappelons le, nécessite de se faire confiance, de faire un pari sur l'absence de retour, accepter l'indétermination et échapper à toute relation contractuelle. Mais, c'est un don libre de toute attente ou d'engagement et qui chaque fois oblige à recréer la confiance.

La liberté marchande elle, existe justement par le contrat et la réduction de l'incertitude. Elle permet de se retirer du lien et ce, de deux manières :

« - En *minimisant l'importance* du lien à l'intérieur de la transaction, de l'échange : on n'est pas obligé de s'aimer pour faire des affaires, pour que les biens circulent ; c'est une grande libération. On doit seulement payer le prix si on veut et si on peut.

- Par voie de conséquence, en permettant de *sortir du lien* lui-même. C'est la liberté d'aller ailleurs (l'exit de Hirschman), liberté qui est en dehors du lien social et contre lui, contrairement au don »²⁹.

²⁹ JT Godbout, « *L'esprit du don* ».

C'est la différence fondamentale entre le marché et le don car le don instaure et nourrit un lien social libre quand le marché fait naître la liberté en nous libérant du lien social lui-même ! Notre modernité se retrouve alors riche « monétairement », pleine de droits et de biens mais dépourvue chaque jour un peu plus du lien social et donc du don.

Le « tort » principal du capitalisme et donc du marché - que nous considérons identiques³⁰ - est de vouloir imposer sa vision de la liberté et par conséquent sa vision de l'*homoeconomicus*, ce qui explique la domination de l'économisme pour répondre à tous les maux de la société. Le contexte est ici très important car « la valeur du lien est déterminée par le contexte social, la valeur marchande par le contexte économique. [...] L'Etat et le marché se complètent donc merveilleusement. Le marché et l'Etat caressent « naturellement » le projet commun d'épurer le lien social de toutes ces scories que constitueraient la circulation d'objets d'une part, celles de services d'autres part, ne laissant que le joyau du lien social à l'état pur : l'affectivité, l'amour, etc. »³¹. Mais cela ne peut exister car le lien social ne peut vivre comme cela et donc c'est la liberté qui disparaît avec car la liberté se nourrit des liens sociaux !

Dans nos sociétés la plupart des rapports se font entre étrangers et le marché et l'Etat sont jusqu'à preuve du contraire de bons moyens de coordonner ces rapports, mais, pour préserver le lien social et que celui-ci prime, il faut que l'Etat, le marché et le don « s'interpénètrent et se nourrissent mutuellement ».

3. La solution du tiers secteur ?

Nous avons conclu le paragraphe précédent en évoquant l'importance de l'interpénétration des trois sphères que sont le marché, l'Etat et le don. Le point de vue que nous adoptons est celui de MAUSS c'est-à-dire que les autres systèmes doivent être soumis au système du don. Mais il faut préciser que le don est avant tout un réseau avec « toute l'épaisseur des liens personnels et leur poids historique ».

³⁰ Nous renvoyons le lecteur à développer le sujet par la lecture de l'ouvrage d'Alain Caillé « *Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme* » et particulièrement sur ce sujet la troisième partie du livre ou l'auteur cherche à montrer que l'alternative à l'économie capitaliste ne peut pas être économique et pose la question d'une autre mondialisation.

³¹ JT Godbout, « *L'esprit du don* ».

Le don a une mémoire et celle-ci se caractérise par le fait qu'elle est intérieure aux personnes, à l'inverse de l'Etat et du marché, cette mémoire c'est l'ensemble du lien social. Nous essaierons de voir dans cette partie comment le tiers secteur peut répondre à ce besoin de refonder l'échange sur le don.

Une définition du tiers secteur et de l'utilité sociale ?

Sous cette dénomination, sont regroupés, non sans ambiguïté, des pans de l'économie, qui aux côtés des secteurs du marché et des services publics se définissent comme "tiers secteur à finalités sociales et écologiques", ou "tiers secteur d'économie de proximité" ou "économie solidaire" ou tout simplement "tiers secteur". Cette diversité de fonctions relaie d'une certaine manière l'ancienne forme de l'"économie sociale" qui avec ses mutuelles, ses coopératives, ses associations, avait vaillamment fait sa place dans l'État providence du XXe siècle ». L'appellation *tiers secteur* amène à considérer l'économie sociale comme une forme pour « entreprendre autrement ».

La place du tiers secteur n'est pas vraiment définie en France mais on voit qu'il a des responsabilités qui dépassent clairement à la fois les moyens qui lui sont accordés et ses compétences : bien être social dans certains quartiers, catalyseur des nécessités sociales, etc. On voit même que ce tiers secteur est souvent responsable d'un gros travail de prévention dans l' « utilité sociale » (Exemple des émeutes de banlieues en novembre 2005).

Mais qu'est ce que l'utilité sociale ? Souvent la vision générale de celle-ci est pour le moins restrictive. « Pour l'essentiel, il est ici question des associations ou organismes qui font du "social", c'est-à-dire de l'insertion ou de l'aide au handicap, etc. Or il est permis de se demander, si ne sont pas tout aussi socialement utiles, même d'ailleurs du seul point de vue de la réinsertion, les associations qui font tout sauf du social : les associations culturelles, civiques, humanitaires, écologiques, éducatives, sportives, etc ? »

Ce qui semble en tout cas rassembler dans la perspective du tiers secteur, c'est le lien social en lui-même qui fonde l'échange sur la réciprocité. C'est-à-dire qu'il ne faut surtout pas essayer de limiter la définition à une vision du tiers secteur « utile »

socialement (au sens primaire), qui tombe presque dans l' « assistance sociale » en raison de son caractère unilatéral. « L'idéal du don est noble, mais celui du don désintéressé, exclusivement pour autrui, est trompeur. L'exemple des Alcooliques Anonymes, pour ne prendre que celui-ci, est là pour nous rappeler que l'activité associative pour autrui qui marche est celle qui se déploie sans instaurer de clivage entre soignants et soignés, aidants et aidés, bénévoles et bénévoles (dirait P. Viveret) ».

Une efficacité économique conditionnée par le lien.

Le développement du tiers secteur présente sans doute des avantages économiques, mais il ne les réalise que pour autant qu'il s'organise selon une logique dans laquelle "le lien importe plus que le bien" (Godbout, op. cit.).

Dans un de ces ouvrages Godbout va plus loin dans son explication du tiers secteur en nous disant que le fonctionnement en réseau qui caractérise souvent le tiers secteur, lui confère « une flexibilité, une souplesse et une capacité d'adaptation et d'innovation bien supérieures à l'appareil d'Etat, et le rend susceptible d'intervenir là où le marché ne trouve pas de demande solvable. En outre, ces organismes fonctionnent à un coût inférieur pour la société »³².

Ces organismes sont les plus « efficaces » dans le traitement de problèmes qui relèvent du lien personnel car en plus de s'attaquer aux symptômes, ils sont capables de traiter les causes grâce à cette relation de « confiance ». C'est cela qui pousse l'Etat à leur déléguer des compétences quand il y a des crises graves comme pour les émeutes de banlieues ou la réinsertion des personnes en difficultés, etc. Car là où l'Etat et les institutions cherchent une solution globale et générale il faut remonter aux causes quasi individuelles et traiter le problème dans sa totalité, en profondeur.

Mais la principale interrogation du tiers secteur est la force centrifuge qui le pousse vers le mécanisme marchand ou vers la dépendance étatique donc, en résumé, son incapacité à faire face à une forme d'entropie. C'est là le paradoxe de l'indépendance et de l'autonomie du tiers secteur car bien souvent ces organismes se

³² « *Le don, la dette, l'identité* »

font dans un contexte communautaire, entendons par là sans distinction entre producteurs et usagers.

Mais il est vrai que souvent ces structures grandissent, se diversifient et abandonnent leur forme organisationnelle pour aller vers la bureaucratie, le modèle salarial, etc, bref rompt le rapport usager - producteur.

« Seules ressortent clairement du tiers secteur associationniste les activités et les services dont la fourniture passe par l'affirmation de la domination hiérarchique du lien sur le bien. Mais celle-ci n'est jamais assurée et garantie »³³.

Le problème du tiers secteur et surtout de l'associationnisme réside dans la manipulation des deux autres secteurs qui veulent se l'accaparer. Le marché veut lui imposer les règles de la concurrence et pourquoi pas en prendre le contrôle si cela est rentable alors que l'Etat veut un faire un substitut à l'Etat Providence. Pourtant, on le voit, ce sont les structures le plus a même de bâtir l'échange sur le lien et sur le don.

Mais pour cela il faut que :

« Plus qu'une nouvelle législation fiscale, resterait alors à édifier une déontologie par laquelle État, entreprises et partis politiques s'interdiraient d'instrumentaliser le monde associatif (parce que tout le monde a à gagner à ce progrès de la réflexivité démocratique). Mais il est vrai que ce dernier ne pourra conquérir d'autonomie véritable aussi longtemps que son financement ne sera pas mieux assuré. C'est aux conditions d'un financement le plus possible garant d'autonomie du secteur associatif en général, et pas seulement des associations d'utilité sociale, qu'il est urgent de réfléchir aujourd'hui »³⁴.

³³ Alain Caillé dans le cadre d'une analyse du rapport d'Alain Lipietz sur le tiers secteur.

³⁴ Idem.

Chapitre 3 : Mise en perspective.

Ce que nous allons essayer de faire dans cette partie c'est de sortir du cadre théorique de notre réflexion, et essayer de voir à partir de pratiques différentes comment fonctionne le don (en tant que tel) entre inconnu et plus généralement si leurs pratiques renvoient à une conception « maussienne ».

Rappelons cette triple obligation de donner-recevoir-rendre où le don est à la fois libre et obligé, intéressé et désintéressé et qui place le lien au cœur de l'échange, qui confère au receveur la liberté fondamentale de rendre ou pas, d'accepter ou non le don.

Ce pari sur l'avenir, cette incertitude, cette « inconditionnalité conditionnelle » sont les stigmates du don.

Dans nos pratiques quotidiennes c'est exactement ces rapports que nous avons avec la famille, les amis, c'est-à-dire la sphère primaire de nos échanges, que nous avons évoquée dans le premier chapitre. C'est vrai que cela est presque naturel dans cette sphère tant le lien est de facto fondateur de la structure elle-même. Mais dès que l'on sort de cette sphère, le libéralisme nous emmène sur le terrain de l'utilitarisme et du productivisme.

Pourtant le don existe toujours dans la socialité secondaire, c'est ce que nous appelons le don entre inconnus, entre étrangers c'est-à-dire que les motifs du don ne sont pas à première vue du registre du don agonistique mais plutôt du domaine de la charité ou même de la domination par le don.

C'est justement ce que nous allons voir à travers trois activités complètement différentes, et qui de ce fait, devraient nous montrer des pratiques de don elles aussi différentes. Nous verrons ainsi dans un premier temps la pratique de ce qui semble être pour beaucoup d'orthodoxes l'économie du don à savoir la philanthropie. Puis ensuite comment se perçoit et s'envisage le don d'organe et enfin une nouvelle forme de don, permise avec les nouvelles technologies : le « warez » et l'échange libre.

1. Le problème de la philanthropie.

« Une nouvelle économie durable émerge : l'économie du don. Son fer de lance est le capital-risque philanthropique »³⁵. Cette méthode consiste à appliquer les méthodes issues du monde financier et de les appliquer au don. C'est-à-dire que l'on cherche un rendement sur le don, rendement à la fois financier mais surtout humain, social ou sociétal nous dit-on.

Une économie du don ?

Pour cet auteur qui se veut créateur de l'appellation « économie du don » l'univers principal est la philanthropie et voilà comment s'articule cette économie : « Il y a deux domaines d'activités. Celui traditionnellement qualifié de « non lucratif » où le don est fait sans recherche de bénéfice économique (vision déridienne) mais avec un retour sur don (probablement pour enrichir l'ego et la conscience du donneur), et un second qualifié d'« économiquement viable », ou lucratif, où l'investissement du philanthrope contribue à la création d'un enrichissement économique ».

Son objectif est de créer une véritable valeur capable d'être mesurée de la même façon que le résultat d'une entreprise. Cette nouvelle forme est fortement guidée par les méthodes issues du monde du capital-risque et du capital-investissement, appelée « venture philanthropy ». Avant de donner, les fondations appliquent des grilles de sélection composées de critères d'analyse financière, de risque, etc, et poussent à envisager un retour sur investissement.

Nous sommes loin ici de la vision du don comme « roc » des relations humaines comme nous le disait Mauss. Pourtant les tenants de cette vision de la philanthropie défendent l'idée qu'il s'agit du seul moyen de lutter contre la pauvreté et l'accroissement des inégalités sur la planète. Nous ne partageons pas cette conception et au contraire pensons que cela assujettit les receveurs.

³⁵ Il s'agit d'une affirmation de Francois d'Ormesson, administrateur et directeur général délégué de Phi Trust finance, cofondateur de la fondation Phi trust de l'institut de France.

Le danger de la philanthropie.

On voit bien que le secteur marchand prend une importance croissante dans ce domaine. Ceci est d'autant plus vrai que les organismes philanthropiques confient de plus en plus à des entreprises l'une de leurs opérations les plus importantes à savoir la collecte de fond (les rémunérant parfois à la commission). Ainsi le modèle néoclassique reprend ses droits dans cette « économie du don » et bouleverse l'ordre des choses car le donneur devient le consommateur, oui le « consommateur des causes »³⁶ et se trouve à chercher un équilibre entre offre et demande. C'est ce que nous explique JT Godbout. L'offre devient alors les différentes misères humaines : sida, pauvreté, famine, catastrophes... Et les victimes de ces catastrophes se retrouvent dès lors producteurs qui recherchent des consommateurs (donneurs) sur le marché du don. Mais qui dit marché dit concurrence, ce qui aura un effet dramatique car les causes qui ne correspondront pas à la demande seront oubliées.

Il y a ici une sorte de « schizophrénie » car rappelons que normalement les problèmes devant être soulagés par la philanthropie sont ceux causés par le marché ou par l'abandon de l'Etat, et que les réseaux primaires sont impuissants. Mais il faut tout de même apporter une nuance car les causes ne sont pas des produits, et le besoin n'est pas du côté du donneur (consommateur de don) mais bel et bien du côté du receveur qui subit. On ne peut pas dire aux victimes du tsunami en Asie qu'elles ont produites se désastre pour vendre à un « demandeur de don ». Et le donneur n'est pas consommateur mais bien offreur dont il attend un retour sur investissement comme nous l'avons dit au dessus. Le problème, c'est qu'à trop vouloir appliquer les règles néo-classiques on en oublie que c'est l'offre qu'il faut stimuler et non la demande car, si le but du marché et du marketing dans le système marchand est de favoriser la demande pour « écouler » l'offre, dans la philanthropie c'est tout l'inverse. Le problème est qu'ici la demande est non solvable et donc pas une « vraie » demande au sens économique. On voit donc bien qu'il est dangereux voir inutile d'essayer de faire du don comme on marchande, et il faut sortir une nouvelle fois de la dépersonnalisation et échapper aux intermédiaires dans le don. Les conséquences de ce don unilatéral, c'est qu'il n'est pas influencé par la nature ni par l'intensité du lien entre les personnes.

³⁶ Jean Pichette, le devoir du 23.10.96.

Le don c'est rendre le receveur libre de donner. Le problème étant que le receveur peut basculer dans la perte de son identité et voir menacée son existence. C'est là le réel danger de la philanthropie car comme nous le dit Serge Latouche³⁷ : « plus encore que par le marché, c'est par les dons non rendus que les sociétés dominées finissent par s'identifier à l'Occident et perdent leur âme ». C'est l'absence de dette mutuelle positive.

2. Le don d'organes ou le danger de recevoir.

« Le don serait une expérience d'abandon à l'inconditionnalité ». Alors ce qui pousserait à ne pas donner serait la peur de se faire « avoir ». Il est vrai comme nous l'avons déjà dit qu'il y a un risque dans un rapport de don. Mais considérer que l'on ne donne pas car on craint que le don soit détourné à d'autres fins que lui-même serait un « peu facile ». Peut être que la crainte du don réside en fait dans le don lui-même. C'est ce que nous allons essayer de comprendre.

C'est dur de recevoir...

La question est de savoir pourquoi nous sommes freinés dans le processus du don alors que le processus marchand lui ne cesse d'accroître ? La réponse tient dans la personnalité des acteurs et particulièrement dans le fait que le receveur joue le rôle central c'est-à-dire que c'est lui qui décide d'accepter la paix ou la guerre, d'être ami ou ennemi, d'accepter ou de rejeter une partie du donneur. De plus c'est bien cette obligation qui génère celle de rendre. Et que se passe-t-il quand le receveur ne peut pas rendre ou qu'il refuse le don ?

Revenons à notre exemple du don d'organe fortement étudié par Godbout. La réception du don est ici à plusieurs niveaux dont le premier est biologique. Or il arrive souvent que le don soit rejeté par l'organisme car cela menace « l'individualité biologique et le système de défense qui considère l'organe comme un intrus ». Alors ici le don est plus dangereux pour le receveur que pour le donneur car il lui porte atteinte, car il doit incorporer une partie de l'identité du donneur.

³⁷ L'occidentalisation du monde.

...et dangereux de ne pas rendre.

Cette attention portée au don d'organe n'est pas innocente car elle met en avant la relation entre don et identité.

« Dans nos sociétés, présenter quelque chose à quelqu'un, c'est présenter quelque chose de soi. Accepter un don, c'est [en partie du moins] accepter une identité, et refuser un don, c'est refuser une définition de soi même. Les dons sont une des façons, pour les autres, de nous transmettre l'image qu'ils se font de nous »³⁸. Le don, même entre inconnus, peut renforcer et détruire l'identité du receveur comme il peut renforcer ou détruire son identité biologique.

C'est cette crainte qui limite le don. Là est toute l'importance de pouvoir rendre le don pour le receveur car s'il ne peut pas le faire ça met en danger « son identité, son autonomie et son indépendance par rapport à celui qui donne, même si ce dernier est un inconnu »³⁹.

C'est ici une réflexion intéressante qui est posée car si le don trouve ses origines dans la signification des relations personnelles et sociales, qu'il se fonde sur la solidarité et le sentiment d'appartenance à la communauté - sentiment qu'il renforce - il trouve également son plus grand obstacle dans ces mêmes significations.

Le don qui engendre une dette non remboursable constitue une menace à l'identité du receveur. C'est ce que nous dit Godbout, le don doit être vécu comme une « dette positive » qui contribue à renforcer l'identité du receveur au sein d'une relation non individualiste afin d'échapper aux risques qui lui sont inhérents.

C'est pourquoi il est aussi important d'accepter le « risque rationnel »⁴⁰ qu'il n'y ait pas retour. A un moment il faut soit se défier soit se confier à l'autre. Et accepter cela c'est dépasser le stade de dette positive mais basculer vers la dette mutuelle positive. « Non pas la réciprocité simple du donnant-donnant, ni la dette négative, mais cet état dans lequel chacun a le sentiment de recevoir plus qu'il donne et où c'est d'ailleurs

³⁸ Schwartz, 1967, page 8.

³⁹ JT Godbout, « *Le don, la dette, l'identité* ».

⁴⁰ Alain Caillé, « *Anthropologie du don* ».

effectivement le cas puisqu'en état de confiance mutuelle les rendements sont plus que proportionnels et tout le monde se retrouve gagnant »⁴¹.

3. Don et « Net économie ».

Le don aux inconnus constitue probablement le défi le plus important pour penser le don dans sa plus grande généralité. Mais, s'il est facile de comprendre cette force qui pousse à donner quand le lien est personnel, intense, comment expliquer l'envie de donner entre étrangers ? Nous l'avons dit dans la partie précédente le don se fonde sur la solidarité et le sentiment d'appartenance à la communauté. Ce serait une partie de la réponse. C'est ce que nous allons essayer de comprendre avec l'analyse du warez et de l'échange libre sur internet.

Illégalité vs liberté ?

« La création est une jouissance, elle se donne et ne s'échange pas (au sens marchand) »⁴². Voilà en quelque sorte ce qui fonde la communauté « warézienne ». Mais avant d'analyser le fonctionnement et voir comment aujourd'hui ce système d'échange se fonde sur le donner-recevoir-rendre, essayons d'esquisser une définition.

Issu du suffixe "ware" de software, freeware ou shareware, le warez désigne l'ensemble des logiciels habituellement payants qui sont rendus disponibles en version complète par piratage. Le "z" vient quant à lui de la terminaison originale "wares" (prononcé "wairz" en anglais). De la même façon, on utilise les termes "gamez" pour les jeux vidéo ou "moviez" pour les films piratés. Ces warez circulent essentiellement sur Internet via les réseaux Peer-to-Peer.

Le peer-to-peer est un réseau d'échange et de partage de fichiers entre internautes. Le principe du peer-to-peer (P2P) est de mettre directement en liaison un internaute avec un autre internaute qui possède un fichier convoité.

⁴¹ Idem.

⁴² Mr x, fondateur du plus grand site de warez francophone.

Il existe 2 méthodes pour accomplir cette tâche.

- La méthode centralisée est basée sur un ou plusieurs serveurs qui possèdent la liste des fichiers partagés et qui orientent les internautes vers l'internaute possédant le fichier convoité.
- La méthode décentralisée utilise chaque internaute comme un mini-serveur et ne possède aucun serveur fixe. Cette méthode a l'avantage de répartir les responsabilités et d'éviter les actions en justice.

Nous nous intéresserons surtout à la seconde qui repose beaucoup plus sur le principe du don et qui s'affirme comme une véritable communauté.

Cette pratique est véritablement traquée par les multinationales du disque, du film, de l'informatique, de la presse car elle représente toutes catégories confondues une perte financière estimée à des dizaines de milliards de dollars. On comprend dès lors, pourquoi les dirigeants politiques de nombreux pays ont refusé de mettre en place une licence globale autorisant le P2P. Mais nous ne ferons pas ici de jugements de valeurs ni de prise de positions sur le débat du téléchargement.

Le lien social au cœur de l'échange ?

La véritable originalité de ce système d'échange réside dans le processus social, dans la forme de vie particulière qu'il a su mettre en œuvre et qui repose sur la solidarité, la liberté de coopérer.

Alain Caillé dit que « derrière le don, préexiste un intérêt : que les autres donnent aussi ». C'est exactement ce qui anime la communauté du warez. Car tout le système repose sur cet intérêt. Ici, la triple obligation de Marcel Mauss ne peut pas être incomplète sous peine de voir disparaître le système. L'acte original est le don, don de soi, de son temps pour créer le site où se retrouve la communauté. Car il n'y a aucun gain financier dans la communauté. Il y a un peu de publicité mais elle sert à payer les serveurs d'hébergement qui coûtent cher.

On voit que le donneur initial prend un risque dans l'alliance car au début il ne sait pas si les autres membres vont accepter le don et s'ils rendront ou pas. On retrouve ici l'idée d'« inconditionnalité conditionnelle ». De même la liberté du receveur de rendre est totale et même une condition de réussite.

Dans cet échange on retrouve les deux dimensions de l'intérêt qu'il y a dans le don : pour soi et pour autrui, on retrouve l'aimance c'est-à-dire « la solidarité et l'ouverture aux autres ». Cette solidarité est totale et se retrouve même dans des sections portant ce nom pour faire des cours, des tutoriels pour apprendre à maîtriser tel ou tel logiciel, programme, faire bénéficier de « plans » économiques pour acheter moins cher...

Les quatre mobiles de l'action sociale sont là : obligation, car si on ne donne pas, tout le système s'écroule, intérêt, car cette démarche vise aussi à pouvoir profiter des dernières sorties musicales, cinématographique, etc, aimance, car le sentiment de faire partie d'une communauté et d'avoir l'impression de recevoir plus qu'on donne, et liberté, d'entrer, de sortir, de rendre ou pas et surtout liberté d'échapper à toutes les lois marchandes et utilitaristes.

On voit qu'ici toutes les contraintes du don entre étrangers sont levées car on a un rapprochement entre les personnes via le pseudo, le sentiment d'appartenir à la même société primaire, on accepte l'identité de chacun que l'on personnalise comme on veut. L'identité est très importante et ici les acteurs sont vraiment en situation de dette mutuelle positive. Le don est ici, comme le dit Sylvain Dzimira, une manifestation de « générosité générative de générosité », où on rivalise dans celle-ci, où le plus participatif est le plus reconnu (grade selon le nombre de messages, de dons faits...).

D'ailleurs un des traits de ce type d'échange est justement de bannir les comportements utilitaires. On appelle ce comportement le leech. **Leecher** est un terme péjoratif désignant un internaute qui abuse des réseaux peer-to-peer en téléchargeant un grand nombre de fichiers partagés par les membres du réseau, sans partager de fichiers sur son disque dur local. Le terme Leecher est dérivé du mot anglais "Leech" qui veut dire "sangsue". Ainsi le leecher absorbe les fichiers des réseaux peer-to-peer (P2P) telle la sangsue qui suce le sang de ses victimes. On voit l'opposition aux comportements égoïstes.

Cet exemple nous montre bien que la volonté de fonder l'échange sur le don existe, qu'il est facilité et rendu exprimable grâce à Internet, et pour reprendre la thèse de JT Godbout, que l' « appât du don » est plus fort que l'appât du gain.

Conclusion générale

Pour aborder la conclusion de ce travail nous aimerions revenir à la question de départ qui était de savoir si le don n'est pas en réalité le véritable « libre » échange.

Nous sommes tentés de répondre avec nuance, mais pourtant, nous pensons qu'envisager l'échange sur les bases du don est susceptible d'offrir la plus grande liberté aux acteurs. Tout d'abord, comme nous l'avons vu, la liberté est une des conditions du don : liberté de donner, de recevoir, et de rendre. Le don, à défaut d'être un échange libre, libère l'échange. Libère de la relation marchande et de la dépersonnalisation, et nous amène à considérer la signification affective des échanges sociaux.

Ce qui nous a donné envie de travailler sur le don c'est cette perspective de mettre des nouvelles lunettes pour comprendre les actions humaines. C'est de voir comment le lien peut l'emporter sur le bien. Il est difficile d'arriver à poser cette hypothèse comme fondement et à y croire tant le monde qui nous entoure semble être très loin de cela : égoïsme, précarité, exclusion, mondialisation...

Pourtant nous ne voulons pas pour autant défendre l'idée qu'il faudrait tout fonder sur le don.

Au contraire dans bien des situations le marché et l'Etat sont de bien meilleures solutions. Tout dépend du contexte et de la relation qui s'établit dans l'échange. L'explication d'Adam Smith est vraie : « entre le boucher et son client qu'il ne connaît pas, c'est l'intérêt des deux qui fait le lien ». Comme le disent Godbout et Caillé, « l'utilitarisme est la seule morale possible commune à deux étrangers, et il est pertinent pour toutes les relations où l'on souhaite que l'interlocuteur demeure étranger. [...] Le libéralisme est une théorie des « liens faibles », nécessaires dans nos sociétés comme l'a montré Granovetter »⁴³.

⁴³ « *L'esprit du don* »

Mais à ces liens faibles il faut des liens forts qui doivent être le roc des relations humaines.

Seul le don peut cela car dans le don on ne peut gagner qu'à la condition de ne pas être intéressé à gagner, de ne pas « calculer », de ne pas être « utilitaire ». Mais il faut aussi dans ce cas donner l'envie de donner et pour cela il faut une « réputation de générosité », une confiance entre les acteurs comme dans la socialité primaire.

Il faut que le receveur considère que le don n'a pas été fait dans le but d'un retour. C'est à cette condition que le don enclenche la « spirale du don », que le don devient « une manifestation de générosité générative de générosité ».

Le problème c'est que la vision générale du don est elle-même expliquée par l'intérêt. On est dans une spirale aliénante intellectuellement car pour fonder l'échange sur le don et mettre le lien au centre, il faut de la confiance, accepter le risque d'un non retour et de voir l'alliance refusée.

Mais pour envisager cela il faut ce qu'Aristote appelait une « norme de comportement » chargée de véhiculer la « vertu ». Cette norme devait être transmise par l'éducation et le politique.

Le problème est que la « foi » en l'utilitarisme pousse les politiques à renforcer une norme de comportement basé sur l'intérêt, l'égoïsme. On monte les gens les uns contre les autres, ceux qui se lèvent tôt et ceux qui profitent du système, ceux qui amènent de la croissance et ceux qui ne font que du social, les courageux et les assistés, etc. Rien n'est fait pour que le don puisse s'exprimer, et quand il essaye de le faire avec le tiers secteur, on essaye de le rendre dépendant ou on le pousse à se « marchandiser ».

Quant à l'éducation elle est souvent soumise aux mêmes lois idéologiques. L'individualisme se transmet presque de façon religieuse. Bien sûr il y a des exceptions, sinon nous n'aurions pas fait ce travail de réflexion, mais force est de constater, surtout dans l'économie, que l'on enseigne surtout les valeurs libérales.

Alors quelles solutions pour qu'émerge la morale du don ? Pour l'ensemble des « modernes » on ne peut pas construire de projet sur le don, sa morale étant soit « trop

humaine (cupide, hypocrite ou guerrière) ou au contraire hors de portée de l'humanité (purement désintéressée, gratuite, fraternelle)... » comme le dit Sylvain Dzimir.

Nous avons vu comment l'Etat et le marché « travestissent » en quelque sorte le don et comment le tiers secteur a besoin d'autonomie pour porter le don dans l'échange. Nous avons vu aussi l'exemple du warez qui représente de plus en plus de personnes à l'échelle planétaire et qui fonde ses relations sur la triple obligation de Marcel Mauss.

Pourtant parler de don avec quiconque revient souvent à la même conclusion : celui-ci n'existe pas car ne sont réels que « le corps et l'intérêt ».

Alors comment mettre en avant la morale du don si personne ne croit en son existence (ou n'y croit que dans une vision deridienne) ? Mais n'est ce pas là justement toute la richesse du don ? C'est pour cela que le don est libre car il se définit dans les représentations, l'imagination, il n'obéit à aucun dogme. « La magie du don n'est susceptible d'opérer que si ses règles demeurent informulées ».

Nous pensons que le don a vocation à s'affirmer naturellement car à l'instar de la socialité primaire, le ressort qui pousse à donner est plus fort que celui de recevoir et surtout, ce ressort est le seul qui puisse affirmer la primauté du lien sur le bien.

Mais le problème du don est assez similaire à celui du marché et de l'Etat. C'est la rupture. Entre producteurs et consommateurs et entre donneurs et receveurs.

En effet ce qui freine le don, et ce de façon inconsciente ou non, c'est la perte de pouvoir et d'indenté du receveur. « Le don peut renforcer ou menacer l'identité du receveur ».

L'enjeu est de taille. Comment fonder un système politique sur le don et sa morale ? Il y a ici matière à créer.

Mais il faut pour cela commencer par se demander si « le besoin de donner ne provient pas du fait que nous sommes tous, au départ, en état de dette, et que notre identité se construit dans la mesure où nous rendons actifs ce que nous avons reçu, en donnant à notre tour ! »⁴⁴

⁴⁴ JT Godbout dans « *sociologie et société* » Vol.XXXVI.